

■ Obligations provinciales

Qu'est-ce qu'une obligation provinciale?

Une obligation provinciale est un prêt accordé à une province. Lorsque vous achetez une obligation, la province paie des intérêts, habituellement en effectuant deux versements par an. À une date future déterminée, appelée la date d'échéance, la province vous rembourse votre capital si vous détenez toujours l'obligation.

Les dates d'échéance des obligations provinciales peuvent s'étendre de 1 à 50 ans.

Comment sommes-nous payés pour nos services?

Nouvelles obligations provinciales

Edward Jones peut vendre des obligations provinciales nouvellement émises à titre de preneur ferme ou comme membre d'un syndicat de placement. Nous recevons alors des frais de vente qui sont intégrés dans le prix du premier appel public à l'épargne. Les frais de vente sont indiqués dans les renseignements sur la rémunération d'Edward Jones dans la confirmation de l'opération. Nous pouvons aussi recevoir des frais de souscription et des frais de gestion.

Obligations provinciales de deuxième rang

Les obligations provinciales de deuxième rang sont le résultat d'opérations portant sur des obligations déjà émises. Lorsque vous achetez ou vendez, Edward Jones peut agir comme placeur pour compte ou comme contrepartiste. Si nous agissons comme placeur pour compte, votre confirmation d'opération indique la commission que vous payez, laquelle peut aller jusqu'à 1,15 % du montant en dollars de votre achat et jusqu'à 0,4 % du montant en dollars de votre vente.

Si vous achetez une obligation de notre stock ou que vous vendez une obligation que nous vous achetons directement, nous agissons à titre de contrepartistes. Une marge bénéficiaire ou une démarque, incluse dans le prix, est alors indiquée dans la liste d'éléments de la confirmation d'opération. La marge bénéficiaire peut aller jusqu'à 1,15 % du montant en dollars de votre achat et la démarque jusqu'à 0,4 % du montant en dollars de votre vente. Le prix est également ajusté pour tenir compte des variations des taux d'intérêt et des cours qui ont eu lieu après que vous ayez acheté les titres. En raison de ces variations, Edward Jones peut gagner un revenu ou essuyer des pertes après l'achat ou la vente de titres en tant que contrepartiste.

Comment votre conseiller est-il rémunéré?

Votre conseiller reçoit un pourcentage de toutes les commissions ou frais liés aux obligations de sociétés. Nos revenus modifient la rentabilité globale d'Edward Jones et, en conséquence, peuvent influencer sur les primes de succursale que votre conseiller reçoit.